

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1195 portant clôture de la session extraordinaire du Conseil représentatif.

n° 1195

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 novembre 1950

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1950

Date du numéro
30 novembre 1950

VISAS

Vul'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable au territoire par décret du 18 juin 1884

Vul'article 23 de la loi n° 50-1004 du 19 août 1950, fixant le régime électoral, la composition et la compétence d'une Assemblée représentative territoriale de la Côte française des Somalis

Vul'arrêté local n° 1152 du 17 novembre 1950 portant convocation en session extraordinaire des membres du Conseil représentatif de la Côte française des Somalis,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— La session extraordinaire du Conseil représentatif de la Côte française des Somalis ouverte le 23 novembre 1950, conformément aux dispositions de l'arrêté n° 1152 susvisé, est close ce jour.

Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera,

Le Gouverneur, N. SADOUL.